

**Institut des langues officielles
et du bilinguisme (ILOB)**

Université d'Ottawa

**Comparution devant le
Comité permanent des langues officielles de la
Chambre des Communes**

Le 1 mai 2012

Monsieur le Président, Membres du Comité,

Je vous remercie de l'invitation à comparaître devant le Comité permanent des langues officielles dans le cadre des consultations sur la Feuille de route 2008-2013. Je me présente, je suis Richard Clément, Directeur de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB), et Doyen associé de la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa. Je suis accompagné d'Hilaire Lemoine, Cadre en résidence à l'Université d'Ottawa, et ancien Directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles au Ministère du Patrimoine canadien.

L'Université d'Ottawa : le bilinguisme et la francophonie

J'aimerais commencer par vous dire quelques mots sur l'Université d'Ottawa et sa contribution au bilinguisme au Canada. Depuis sa création en 1848, l'Université d'Ottawa se distingue par son statut d'université bilingue, par son engagement et leadership à promouvoir le bilinguisme et à favoriser le développement de la culture française en Ontario, au Canada et partout dans le monde, et par son ouverture à la diversité culturelle. Notre loi constitutive énonce des objectifs précis de « Favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario ». Grâce à un éventail toujours plus large de programmes d'études en français de premier, deuxième et troisième cycles, et de programmes professionnels, l'Université attire une population croissante de francophones. Leur nombre a franchi le cap de 12 000 en septembre dernier, faisant de l'Université d'Ottawa le leader au Canada pour les études en français à l'extérieur du Québec.

De plus, l'UO accueille plus de 3 000 étudiants provenant des programmes d'immersion des écoles secondaires de partout au Canada. Pour faciliter leur intégration à une institution bilingue, l'Université a mis sur pied en septembre 2006 le *Régime d'immersion en français langue seconde*. Unique au Canada et aujourd'hui en vigueur dans plus de 74 programmes de 5 facultés, ce régime permet aux élèves provenant des programmes d'immersion et de français de base, ainsi qu'aux francophiles, de poursuivre un programme d'études de premier cycle dans leur langue seconde, dans la discipline de leur choix. Le diplôme qu'ils reçoivent atteste de leurs compétences linguistiques. En septembre 2012, plus de 1 200 étudiants étaient inscrits au Régime d'immersion.

Enfin, mentionnons que, grâce à un partenariat entre l'ILOB et la Faculté de Droit, l'Université d'Ottawa a été choisie en 2009 par le gouvernement canadien pour héberger et administrer le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL). Le PADL a récemment été reconduit pour une période de 5 ans, et l'UO demeure le gestionnaire, ce qui est une importante marque de confiance du gouvernement canadien à l'UO.

L'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) et la Feuille de route :

Je voudrais vous présenter l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) que je dirige, et ses contributions aux objectifs de la Feuille de route. L'Université d'Ottawa a créé l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) en juillet 2007. Tout en poursuivant le rôle joué par l'Institut des langues secondes au sein de la Faculté des arts depuis plus de 40 ans, l'ILOB a comme mission d'être un centre d'excellence national et international en matière d'enseignement des langues officielles, de mesure et

d'évaluation des compétences linguistiques, de recherche, et d'aménagement linguistique.

Aussi, dans le but d'exercer du leadership auprès d'autres institutions universitaires canadiennes dans le domaine de la recherche, l'ILOB a mis sur pied le Centre canadien d'études et de recherche en bilinguisme et aménagement linguistique (CCERBAL). Ce Centre est un lieu de concertation nationale pour la recherche en matière d'enseignement des langues, de politiques publiques et d'aménagement linguistique. Parmi ses nombreuses activités, il est l'hôte à chaque année d'un Colloque réunissant de 125 à 150 chercheurs, enseignants, praticiens et professionnels de l'enseignement des langues de partout au Canada ainsi que de plusieurs pays à l'international sur des enjeux d'actualité. À titre d'exemple, la semaine dernière nous avons tenu notre Colloque annuel lequel portait sur l'utilisation des technologies nouvelles dans l'enseignement des langues.

L'ILOB accueille également à chaque été, en partenariat avec l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS/CASLT) près de 50 enseignants en exercice de partout au pays pour une formation en didactique des langues dans le cadre de son Université d'été.

L'ILOB s'est de plus doté d'un Bureau de développement et de promotion pour coordonner la mise en marché de l'expertise canadienne au Canada et à l'étranger dans le domaine des langues officielles et du bilinguisme. Dans ce contexte, l'ILOB a conclu en janvier 2008 (renouvelé en mars 2012) un Protocole d'entente avec le Centre européen

pour les langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe. En vertu de ce Protocole, l'ILOB agit à titre de « Point de contact canadien » pour le CELV, coordonne la participation d'experts canadiens aux projets de recherches et développement du CELV, et encourage l'échange de bonnes pratiques et de nouvelles méthodologies entre les professionnels de l'enseignement des langues du Canada et des pays de l'Europe.

L'ILOB est également très actif au sein de l'Association universitaire interaméricaine (OUI), qui regroupe plus de 400 universités en Amérique (dont 28 au Canada), et a offert de développer et coordonner un Réseau interaméricain de formation en langues (RIFL). Ce réseau a été lancé à Rio de Janeiro la semaine dernière dans le cadre du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI), et a pour objectifs de : 1) stimuler l'apprentissage des langues au sein d'un espace interaméricain; 2) favoriser la mobilité et l'internationalisation; 3) faciliter l'échange de modèles pédagogiques; 4) promouvoir la recherche en enseignement des langues et en aménagement linguistique.

L'ILOB est aussi le partenaire principal pour un projet de développement de l'ACDI au Sri Lanka – le *National Languages Project*. Ce projet de 4 ans entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Sri Lanka vise à appuyer le Sri Lanka dans la mise en œuvre de sa Loi sur les langues officielles, dans un objectif de paix et de réconciliation après plus de 30 ans de conflits entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

L'ILOB a aussi été invité à participer à titre d'institution canadienne à un projet de la Commission européenne intitulé: « *Languages in Urban Communities – Integration and*

Diversity for Europe » (LUCIDE). Ce projet d'une durée de 3 ans est mené par un consortium de 12 institutions universitaires européennes, et vise à illustrer le rôle du multilinguisme dans le développement et l'évolution des grandes villes européennes. L'ILOB sera responsable de faire valoir l'expérience de certaines grandes villes canadiennes comme par exemple Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa.

Ces initiatives de coordination nationale et internationale, de rayonnement et de promotion de l'expertise canadienne en matière de langues officielles contribuent, entre autres, à mettre en valeur les compétences que le Canada a acquises au cours de 40 dernières années dans le domaine des langues officielles et du multiculturalisme.

La Feuille de route et ses retombées :

Selon notre compréhension, une des retombées majeures de la Feuille de route 2008-2013 est le maintien, sur une période de 5 ans, du niveau d'investissement du gouvernement fédéral dans les langues officielles, basé sur le budget de la dernière année du Plan d'action, c'est-à-dire 2007-2008. Ceci a entre autres permis aux provinces et territoires de maintenir et dans certains cas élargir leurs programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde. Ceci a sans doute permis au gouvernement de l'Ontario de maintenir son niveau d'appui financier à l'UO pour l'offre de nouveaux programmes de cours en français, et l'expansion du Régime d'immersion en langues secondes.. Le Feuille de route a également permis à des ministères ou agences de lancer quelques initiatives nouvelles qui ont profitées à l'Université d'Ottawa et à l'ILOB dont, entre autres, le Programmes de bourses universitaires en traduction de Travaux

publics et services gouvernementaux Canada, et le Programme d'accès aux produits d'apprentissage linguistique en ligne de la Commission de la Fonction publique. À notre avis cependant, le plus grand bénéfice de la Feuille de route demeure l'expression de l'engagement formel sur 5 ans du gouvernement canadien pour les langues officielles. Nous considérons cet engagement comme une déclaration publique du gouvernement fédéral quant à l'importance de la dualité linguistique dans la société canadienne.

La Feuille de route et son avenir :

Une approche « Feuille de route » ou « Plan d'action » sur une période de 5 ans avec un engagement financier précis serait une occasion pour le gouvernement canadien de renouveler son engagement pour la promotion des langues officielles au Canada. Ce serait également un message très fort et un appui financier important auprès des gouvernements provinciaux et des institutions d'enseignement qui ont la responsabilité d'offrir une éducation de qualité, ce qui inclut l'apprentissage des deux langues officielles. Au nom de l'Université d'Ottawa et de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, nous aimerions proposer à votre Comité quelques pistes d'actions qui pourraient se retrouver dans un prochain Plan de 5 ans et qui contribueraient à l'avancement des langues officielles au Canada.

1) Niveau de bilinguisme des jeunes canadiens

Le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient convenir conjointement d'une cible à atteindre pour le niveau de bilinguisme chez les jeunes diplômés du système scolaire. Cette cible doit être réaliste et, pour être atteinte, elle

devra donner lieu à une révision des programmes d'études en langues secondes inspirée d'une adaptation canadienne du Cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues; il faudrait également lancer une campagne nationale de promotion des avantages du bilinguisme auprès des jeunes; aussi, il faudrait créer des incitatifs pour encourager les universités à offrir des programmes d'études en langues secondes selon le modèle du Régime d'immersion de l'Université d'Ottawa.

2) Apprentissage en ligne des langues officielles pour tous les Canadiens

L'apprentissage des deux langues officielles devrait être disponible gratuitement, en tout temps, et partout au pays à tous les Canadiens qui désirent apprendre l'autre langue officielle. Des programmes d'auto-apprentissage pourraient être développés et/ou adaptés au contexte canadien et mis en ligne sur internet. L'apprenant pourrait aussi avoir accès à des moniteurs de langues, sous forme d'une « ligne d'aide », offerte dans chacune des provinces et/ou régions par des institutions d'enseignements désignées, publiques et privées. Des tests de compétences linguistiques seraient disponibles en ligne.

3) Bourses de mobilité

L'UO offre plus de 350 programmes en français dans 10 facultés. Des bourses de mobilité permettraient à des étudiants francophones inscrits dans les universités anglophones au Canada à venir faire une partie de leur scolarité à l'UO et se joindre aux 12 000 étudiants francophones qui y sont présentement inscrits. Pour les étudiants des programmes d'immersion inscrits dans des universités anglophones et qui voudraient poursuivre leurs études ou une partie de leurs études en français, ces bourses de mobilité

leur donneraient accès à notre Régime d'immersion et à un encadrement linguistique unique au Canada pour une période déterminée pendant leur scolarité.

4) Université d'été pour jeunes chercheurs sur les langues officielles

Le domaine de recherche en langues officielles au Canada a besoin de créer une relève et intéresser les jeunes chercheurs à ce secteur. L'UO envisage offrir un programme d'été de formation en recherche dirigé par une équipe d'éminents chercheurs canadiens. Un tel programme pourrait s'inscrire dans les priorités de formation et de recherche du Conseil canadien de recherche en sciences humaines.

5) Formation linguistique pour la Fonction publique

Le gouvernement canadien a pris la décision de se retirer de l'offre directe de formation linguistique aux fonctionnaires et fait dorénavant appel à de tierces parties. Nous croyons que les universités qui ont des Instituts de langues, et en particulier celles qui ont participé au Programme d'accès aux produits d'apprentissage linguistique en ligne de la Commission de la Fonction publique sous la Feuille de route actuelle, devraient être privilégiées pour offrir cette formation. Aussi, dans un souci de qualité de la formation linguistique, nous souhaiterions que l'ILOB, dans son rôle de centre d'excellence et de concertation nationale en matière d'enseignement des langues officielles, soit désigné par la Commission de la Fonction publique comme coordonnateur d'un consortium d'Instituts de langues pour la formation et la certification des professeurs de langues, ainsi que pour l'élaboration des programmes d'études en langues secondes. De plus, étant donné l'expertise de l'ILOB en matière de mesure et d'évaluation, la Commission de la

Fonction publique devrait considérer transférer à l'ILOB son Unité d'évaluation des compétences linguistiques.

Conclusion :

L'Université d'Ottawa accueille une population étudiante francophone la plus nombreuse, et de loin, de toute autre institution à l'extérieur du Québec, et offre aux étudiants francophiles un Régime d'immersion unique en son genre au Canada et dans le monde. L'UO a aussi l'avantage d'abriter et de soutenir, à même ses ressources, l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB), un Institut qui connaît un rayonnement national et international dans le domaine de l'enseignement et l'apprentissage des langues, de l'évaluation des compétences linguistiques, de la recherche, du développement de politiques et de l'aménagement linguistique. Nous croyons que l'UO et l'ILOB peuvent apporter une contribution importante au gouvernement canadien dans son rôle de leadership en matière de langues officielles au Canada. Nous croyons aussi que l'UO est très bien positionnés en tant qu' « université canadienne » pour appuyer les initiatives de bilinguisme de la Fonction publique fédérale, tout en lui fournissant une relève compétente et bilingue.

Nous vous remercions de votre attention et nous serions heureux de répondre à vos questions.

Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB)
Mai 2012